

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Réinspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

| | | | |
|--|-----------------------------|--|-------------------------------------|
| Nom de l'exploitant 058626 NB INC. | Numéro de permis 2011027 | Date d'inspection Le 12 octobre 2021 | |
| Nom de l'établissement Garderie ABC Trois | | Numéro de téléphone (506) 857-8999 | |
| Adresse 210 Mill Road Moncton NB E1A 4B1 | | | |
| Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Paula Morin | | Titre du poste Inspecteur/Inspectrice | |
| Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives | Règlement | Date limite pour être conforme | Date d'attestation de la conformité |

Commentaires généraux

Lors de l'inspection, l'Inspectrice a observé le jeu intérieur et extérieur.

Le ratio est conforme au moment de l'inspection.

Toutes les exigences pour le renouvellement ont été satisfaites.

original signé par
Paula Morin

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 03 septembre 2021

Date

original signé par
Nicole LeBlanc

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 03 septembre 2021

Date